

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 712

  

**Artikel:** Association suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265866>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943



**FONDATRICE DU JOURNAL**  
Emilie GOURD  
**RÉDACTION**  
M<sup>me</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges.  
**ADMINISTRATION ET ANNONCES**  
M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**  
SUISSE 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.50  
ÉTRANGER » 8.—  
Le numéro ... » 0.25  
Les abonnements partent de n'importe quelle date

**ANNONCES**  
11 cent. le mm.  
Largeur de la colonne: 70 mm.  
Réductions p. annonces répétées

*La méditation solitaire  
est pour l'âme une cure  
sur les hauteurs.*  
F. COPPÉE.

## Vacances...

Le „MOUVEMENT FÉMINISTE“ apporte à ses lecteurs et lectrices tous ses vœux de bonnes vacances. Notre journal va, en effet, cesser de paraître pendant quelques semaines afin de permettre à chacun de reprendre des forces pour repartir en septembre avec un nouvel élan.

Nous voudrions saisir cette occasion de remercier ceux et celles qui ont répondu à notre appel de février dernier, lorsque nous réclamions du grain pour le moulin. Merci à tous ceux qui ont envoyé des articles, des coupures de journaux, des suggestions, des idées. S'ils savaient combien ils nous ont aidés! — „Comment cela? se diront quelques-uns, je n'ai jamais vu paraître ce que j'avais envoyé à cette rédaction malapprisée!“ — Et il est bien vrai que certains articles sont tombés, au moment de la mise en pages, lorsque des informations ou des comptes rendus de dernière heure avaient surgi inopinément et que la place manquait.

Mais notre reconnaissance reste la même envers tous, la copie était là, précieuse, rassurante, elle témoignait de la bienveillance et de l'intérêt des amis du journal, elle avait calmé l'inquiétude et réchauffé le cœur.

Osons-nous dire à tous et à toutes: „Encore, encore!“ Profitez des vacances pour penser à nous et nous soumettre vos idées et vos critiques, c'est ainsi seulement, peut-être, que, grâce à vous, le métier finira par nous entrer dans les doigts.

LA RÉDACTION.

## A MÉDITER

### L'esprit civique

On a réuni en un volume divers articles et divers discours du conseiller d'Etat vaudois Antoine Vodoz, prématurément décédé il y a un an. Un de ses articles est consacré à l'esprit civique; la définition qu'il en donne, l'utilité qu'il attribue à l'esprit civique dans la vie humaine, dans la vie nationale, montre de façon si pertinente ce que cet esprit civique, qui ne peut s'exercer qu'avec le bulletin de vote, apporterait d'enrichissement et de maturité aux femmes, que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici un fragment de cet article:

*L'esprit civique est fondé sur un sentiment très naturel, très beau, qui est à la portée de chacun, quelle que soit la place ou la condition dans laquelle il se trouve: le dévouement à son pays. Car c'est sur le dévouement à la chose publique que se sont construites et c'est grâce à lui qu'ont pu durer toutes les nations fortes. L'histoire de notre pays nous montre clairement que les périodes où il a été faible sont celles où ce sentiment avait disparu pour faire place à l'indifférence ou à la prédominance des intérêts particuliers (que ceux-ci soient personnels ou collectifs) sur le bien commun de la nation. Aucune théorie politique, si perfectionnée soit-elle, aucun rêve d'organisation sociale, si élevé qu'il puisse être, ne peut jamais servir de rien si le dévouement de ceux qui les ont formés ou de ceux qui les acceptent n'en assure la réalisation. La vie civique, c'est le service du pays, auquel chacun doit apporter ce qu'il peut, à la mesure de ses forces.*

*La participation aux affaires publiques ajoute du reste à la vie privée un grand intérêt; elle fait qu'au lieu de restreindre celle-ci uniquement à des soucis personnels et quotidiens, on s'attache à l'existence des autres hommes, à leurs conditions de vie; elle fait qu'on doit s'efforcer de comprendre des mentalités et des idées différentes de celles qu'on a l'habitude de rencontrer dans le petit cercle de proches où l'on passe ses jours. En se mêlant à la discussion des grandes questions dont la solution importe à tout un peuple, on apprend beaucoup de choses; on prend part à la construction d'une œuvre qui dépasse infiniment le cadre et la durée d'une vie individuelle; on se rend compte avec fierté que chacun peut apporter sa petite pierre à ce grand édifice qui, comme une haute cathédrale, défie les siècles et incarne l'esprit d'un peuple.*

*Mais il ne faut pas dissimuler non plus que la vie civique active exige de ceux qui s'y adonnent des efforts et des luttas, et qu'elle amène quelquefois des déceptions. On ne peut pas toujours faire triompher son idéal; on ne peut pas constamment avoir raison. Il faut savoir peser sans passion les arguments d'autrui, en tirer ce qui est vrai et rectifier au besoin son propre jugement. Il est nécessaire parfois de vaincre de dures résistances, de ne pas se décourager. Néanmoins, si l'on aime son pays, si l'on veut qu'il soit juste et fort, si l'on veut pour soi-même être autre chose, ici-bas, qu'un solitaire indifférent et passif, il faut participer à la vie de sa nation.*

A. VODOZ.



Association Suisse  
pour le  
Suffrage Féminin

## Hommage suédois

### Nos hôtes

M. le Ministre Eric Einar Ekstrand, qui fut, avant la guerre, délégué de la Suède à la section sociale de la Société des Nations, est actuellement de passage à Genève.

Au cours des nombreuses sessions où il a siégé, il a eu l'occasion de travailler avec M<sup>lle</sup> Gourd, membre elle-même de cet organisme.

M. le Ministre a désiré exprimer à toutes les collaboratrices de M<sup>lle</sup> Gourd et en particulier à l'Association pour le Suffrage féminin sa sympathie et ses regrets personnels pour la perte que nous avons faite.

M. le Ministre Ekstrand a souligné toute la largeur de vue, toute la compréhension, la bienveillance, la cordialité qu'il a toujours rencontrées auprès de M<sup>lle</sup> Gourd.

Il a l'intention de publier dans un journal féministe suédois un article rappelant le rôle pondérant qu'elle a joué chez nous pendant 40 années dans tant d'activités sociales, humanitaires, éducatives et surtout suffragistes.

M. le Ministre se propose également de consacrer un article à la situation suffragiste actuelle en Suisse et spécialement à Genève.

Nous sommes infiniment touchées et reconnaissantes de cet hommage à la mémoire de notre chère et regrettée Présidente et de l'intérêt qu'il porte à la cause que nous défendons.

A. BONDALLAZ.

## Bienvenue aux congressistes d'Interlaken

Nous avons publié dans notre numéro du 6 juillet, le projet du programme du 14<sup>me</sup> Congrès, Interlaken, 10-17 août 1946. Nous pensons que quelques détails sur l'Alliance Internationale des Femmes, Droits égaux, Responsabilités égales, pourront intéresser certains lecteurs et lectrices.

Le but de cette Alliance est le suivant:

1. d'obtenir l'affranchissement des femmes de toutes les nations par la reconnaissance de leurs droits politiques et par toutes les réformes susceptibles de réaliser une égalité entre hommes et femmes au point de vue des moeurs comme au point de vue des lois.
2. d'inciter les femmes à user de tous les droits et de toute l'influence dont elles peuvent disposer dans la vie publique pour que le statut de chaque être humain, sans distinction de sexe, de race ou de croyance, soit basé sur le respect de la personnalité, seule garantie de la liberté individuelle.

L'idée de la création de l'Alliance est due à Susan B. Anthony et à Carrie Chapman Catt. L'Alliance fut formellement constituée sous le titre « Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes » en 1904.

L'organe de l'Alliance est la revue mensuelle « International Women's News » (autrefois Jus Suffragii), fondé en 1906.

Les Commissions de l'Alliance (orientation, quant au champ de travail actuel de l'Alliance):

1. Commission du Suffrage et de l'Action politique des Femmes.
2. Commission pour l'Égalité de la Morale et contre la Traite des Femmes.
3. Commission pour l'Égalité des Conditions de travail entre Hommes et Femmes.
4. Commission du Statut légal des femmes.
5. Commission de la Paix.

Pays affiliés à l'Alliance. Au Congrès de Copenhague, en 1939, l'Alliance comptait 34 pays affiliés. Actuellement le nombre est de 24 pays.

Congrès de l'Alliance: Les plus remarquables Congrès de l'Alliance ont été celui de Stockholm (1911). Questions traitées: Suffrage et droit de vote national et international, partis politiques. Conférence de Selma Lagerlöf « L'état et le domaine de la femme dans la famille ». — Celui de Genève (1920). Le succès du suffrage féminin dans plus de vingt pays fut annoncé. Celui de Paris (1926). On décide de soutenir la Société des Nations et la cause de la paix. Celui de Rome (1923). Les statuts de l'Alliance sont

adaptés aux nouveaux champs de travail des femmes électriques — le nom de l'Alliance fut modifié en Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes. Celui de Berlin (1929). A ce Congrès a été célébré le 25<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de l'Alliance. — Celui d'Istanbul (1935) qui a établi un contact étroit entre les femmes de l'Orient et de l'Occident. Le dernier Congrès a eu lieu à Copenhague en 1939.

Les travaux qu'a accomplis l'Alliance depuis sa fondation n'ont pas été vains, ils viennent même de prendre une forme officielle et concrète. En effet, si l'on étudie le programme de la sous-commission du Statut des Femmes (sous-commission établie par le Conseil économique et social des Nations Unies O.N.U.), on constate qu'il coïncide presque en tous points avec les buts que se sont assignés les commissions de l'Alliance.

Quelques indications pratiques concernant le Congrès d'Interlaken:

Le Congrès s'ouvrira le dimanche 11 août au Kursaal, l'après-midi. Le soir aura lieu une réception officielle de l'Alliance à laquelle seront invitées les autorités suisses et communales. Dès lundi et les jours suivants se tiendront les séances de travail du Congrès. Le jeudi restera libre pour une excursion. Des réceptions et conférences publiques auront lieu à Thonon le vendredi 16 août et à Berne le lundi 19 août.

L'Association suisse pour le Suffrage féminin espère que nombreuses seront les participantes suisses à cette intéressante réunion mondiale. Les inscriptions peuvent être adressées dès maintenant à M<sup>lle</sup> Quinche, Etraz 12, Lausanne, à M<sup>me</sup> Vischer-Alioth, Austrasse 14, Bâle et à M<sup>lle</sup> Strub, Neugasse 17, Interlaken.



Cliché Mouvement Féministe

Mrs. CORBETT-ASHBY

Présidente du Congrès  
de l'Alliance Internationale des Femmes.  
„Droits égaux, responsabilités égales“

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

## L'École d'Infirmières du Bon Secours GENÈVE

forme: des infirmières professionnelles,  
des puéricultrices,  
des infirmières d'hygiène maternelle  
et infantile.

Programmes et renseignements:

Direction: 15, avenue Dumas

## LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Établissement médical, diététique et physiothérapique. Traitement depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos